

Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 20 janvier 2026 à 20h00 à l'Aula de la DLT

1. Appel des membres

Sont présent-e-s :

<i>Des autorités de l'ASIPE :</i> M. Houcine Louati Mme Chams Moughnime M. Nicolas Schmid	<i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Philippe Berdoz M. Christian Chevalier Mme Julie Hafsi M. Xavier Nicod	<i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Établissements :</i> M. Patrick Altieri M. Gilles Carnal M. Vincent Gaillard M. Joël Husson
<i>Des parents d'élèves :</i> Mme Daphnée Godel Mme Barbara Piro Mme Sophie Rapin-Gotti Mme Isabelle Thierrin	<i>Invité : M. Pierre-Alain Lunardi</i>	

Sont excusés: Mme Sophie Oguey, Mme Sabrina Meystre, M. Benjamin Rey et M. Alexandre Liechti

Pas présente : Mme Carole Marmy

2. Accueil et présentation des nouvelles personnes

Durant l'appel des membres, nous nous sommes présentés à tour de rôle.

Nous souhaitons un bon retour parmi nous à M. Houcine Louati et la bienvenue aux deux nouvelles représentantes du quart parents : Mme Barbara Piro, de Grange-Marnand, sa fille est scolarisée à l'école de Grange et Mme Sophie Rapin-Gotti, de Corcelles, sa fille fréquente l'école de Corcelles.

M. Nicolas Schmid leur présente les grandes lignes du Conseil d'établissement (CEt) et le fonctionnement de celui-ci.

3. Validation du PV de la dernière séance

M. Christian Chevalier a transmis une remarque à Mme Daphnée Godel par mail concernant la phrase ci-dessous, il faut modifier le comité intercantonal en conseil intercommunal :

« M. Nicolas Schmid propose de faire la demande d'augmenter le budget du CEt à CHF 16'000 et d'en faire la demande d'abord au Comité de Direction puis au ~~comité intercantonal~~ **→conseil intercommunal**. Si les deux instances sont d'accord, le montant serait disponible dès 2026 ».

La modification sera faite et le PV sera renvoyé à M. Pierre-Alain Lunardi pour actualiser le site internet.

Pas d'autre remarque, le PV est validé ainsi.

4. Election du de la présent-e du CEt

Tous les représentants des autorités ne sont pas présents, mais étant donné que nous avons plusieurs fois repoussé, nous avons décidé de maintenir ce point à l'ordre du jour.

Mme Chams Moughnime n'est pas intéressée par la place de présidente car elle doit assumer déjà beaucoup de séance au sein de son parti politique et M. Houcine Louati, en raison de sa santé ne peut pas s'investir davantage pour le CEt. M. Nicolas Schmid reste le seul candidat.

M. Nicolas Schmid est élu président du CEt dès ce soir.

5. Point de situation sur le budget du CEt et création d'un sous-groupe « culture »

Lors de la précédente réunion de CEt, M. Nicolas Schmid avait annoncé voir prochainement avec le Comité de direction (CoDir) si le budget pour le CEt pouvait être modifié pour 2026. Pour rappel des montants, il s'agit de passé de CHF 8'000.- à 16'000.- de budget par année civile.

Suite à la discussion avec le CoDir, il en a été décidé ainsi : le budget pour 2026 reste inchangé avec CHF 8'000.- et la proposition d'augmenter cette somme est reconduite pour le budget de l'ASIPE 2027. Cette décision intervient notamment car le budget 2026 avait déjà fait l'objet de modifications, et afin de simplifier et de ne pas relancer les débats, la modification pour 2027 semble plus appropriée.

Concernant les chiffres :

Année	Budget	Reste	Remarque
2025	8000.-	2600	À voir si les bancs ont été payés sur 2025 ou si c'est la facture du Parcours qui est en suspens. En fin de compte, il ne devrait pas rester d'argent.
2026	8000.-		Une conférence de prévue pour le mois d'avril.
2027	*16000.-		*Cette somme est hypothétique pour l'instant car le budget 2027 n'est pas encore validé.

Suite à la remarque de Mme Daphnée Godel concernant la prise en charge financière des bancs par le CEt. Selon elle, nous allons au-delà du rôle du CEt qui est de relayer les besoins des utilisateurs – usagers et non de financer des infrastructures. Ces dernières sont de la responsabilité des autorités communales qui en sont propriétaires. Avec cette décision de financer des infrastructures, nous amputons des montants importants de notre budget alors qu'ils devraient être financés par les autorités communales.

Monsieur Nicolas Schmid explique qu'il estime, de manière pragmatique, qu'il serait dommage de ne pas utiliser les fonds lorsqu'ils sont disponibles pour financer de menus aménagements en fin d'année, pour autant que cela ne péjore pas les autres projets, ce qui a été le cas jusqu'à présent.

S'en est suivie une longue discussion où les avis divergent. La plus grande crainte est de se voir limiter dans les actions menées notamment dans le sous-groupe Cours d'école. Tous s'accordent avec M. Christian Chevalier pour dire que durant cette législature il y a eu plusieurs jolis projets qui ont abouti et qu'il y a encore pleins d'idées qui émergent.

Finalement, afin de correspondre au mieux à notre rôle tout en conservant notre liberté dans nos actions, il a été convenu que toutes décisions de financement d'infrastructure seront transmises à M.

Pierre-Alain Lunardi (qui lui se référera au CoDir) afin de voir si les budgets de l'ASIPE peuvent prendre en charge ces frais. Si selon M. Pierre-Alain Lunardi le financement de l'infrastructure en question n'est pas possible, le CEt choisira ou non de financer avec son budget le projet.

Au vu des différents éléments présentés au niveau du budget, nous sommes tous d'accord pour créer un nouveau sous-groupe qui axera principalement sur la culture au sens large afin de proposer aux élèves des activités en lien avec la musique, le spectacle, le théâtre, l'art, etc... Nous ouvrons une nouvelle rubrique au point 6.4 des sous-groupes et nous constituerons également un groupe de personnes motivées.

6. Point de situation des sous-groupes

6.1. Conférence

Le sous-groupe Conférence s'est rencontré et a sélectionné parmi de nombreuses idées de développer cette année le thème des repères, quels repères donner à nos jeunes ?

L'intervenant qu'ils ont sélectionné et qui est d'accord d'intervenir est M. Philippe Stephan (Médecin, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte).

La date retenue pour cette conférence est le mardi 28 avril 2026, à 20h à l'aula du GYB.

Le sous-groupe va prochainement reprendre contact avec l'intervenant pour définir plus précisément nos souhaits qui sont d'avoir une conférence ouverte à tous les parents (1 à 11H) et surtout que le titre de la conférence soit accessible, car actuellement il semble un peu compliqué : *Les repères collectifs bousculés par la liberté individuelle*

L'idée de mettre également un QR code sur le flyer, qui transite via les agendas des élèves, fait son chemin. L'idée est de détailler plus précisément le contenu de la conférence. Mme Daphnée Godel regardera avec M. Pierre-Alain Lunardi pour cet aspect-là.

Voici un lien pour vous faire une idée plus précise de la future conférence : [lien vers les Fontannelles](#)

6.2. Cours de récréation

Les bancs ne sont toujours pas installés, les directeurs vont prendre contact avec l'entreprise pour les faire placer au plus vite.

Mme Barbara Piro demande si dans ce sous-groupe il était aussi question de réfléchir aux différentes interactions entre les petits et les grands dans les cours d'école ou est-ce juste de réfléchir à l'infrastructure. Il lui est répondu qu'actuellement c'était plus lié à l'infrastructure.

Mme Isabelle Thierin trouve dommage que les enfants s'essuient les pieds sur les bancs et ne sont, de ce fait, plus utilisable pour s'asseoir.

6.3. Sport 4 All

L'activité Parkour a eu lieu, 11 sessions sur 12 ont récolté un franc succès du côté des élèves. La 12^{ème} a dû être reportée mais elle va avoir lieu bientôt. L'envie de pérenniser cette activité est présente, notamment pour combler un manque de salle de gym. L'automne prochain avec le retour du comptoir Payernois, la salle 3 de la Halle des Fêtes est indisponible un long moment.

L'autre idée proposé par le sous-groupe n'a finalement pas abouti. Pour rappel, c'était de faire venir des associations, des clubs de la région pour faire une initiation aux élèves de 9 et 10H durant les cours de sport prévu. Ça été plus compliqué, notamment en termes de logistique, la disponibilité des salles etc. De plus, les profs de sport ne sont pas entièrement partie prenante pour que des professionnels viennent dans leur cours pour faire des initiations.

Au vu des contacts déjà pris et du travail déjà investi dans ce projet par le sous-groupe, Mme Daphnée Godel propose éventuellement de le faire pour les enfants du cycle 2 éventuellement. C'est aussi à cet âge que certains cherchent ce qu'ils aimeraient faire comme activité. Le groupe y avait déjà pensé et ils vont regarder comment adapter aux plus jeunes.

6.4. Culture

Nouveau sous-groupe, les personnes intéressées sont :

- M. Joël Husson
- Mme Chams Moughnime
- M. Vincent Gaillard
- Mme Daphnée Godel

Un groupe WhatsApp va être créer.

7. Consultation du nouveau règlement interne de l'EPPG

M. Xavier Nicod nous avait fait parvenir pour consultation le nouveau règlement interne de l'EPPG.

M. Christian Chevalier rend attentif M. Xavier Nicod à l'Art. 26, selon lui ce n'est pas au 6^{ème} jour mais au 8^{ème} jour d'absence. Il faut reconstrôler les délais, M. Xavier Nicod prend note.

Pour Mme Daphnée Godel, c'est l'Art. 14 qui la surprend. Derrière cet article, il est question d'abus de certain-e-s élèves qui utilisent l'excuse des WC pour passer le temps et faire autre chose que de suivre les cours. Vu qu'il s'agit par cet article de faire régner l'ordre dans les WC et qu'ils restent utilisés pour leur fonction première, serait-il pas judicieux de tourner l'article dans ce sens plutôt que d'en interdire l'utilisation durant les périodes de cours ? D'autant plus que les élèves concernés peuvent ne pas être en pleine mesure de gérer leur vessie correctement selon des avis de médecin.

8. Divers et propositions individuelles

- 8.1. Mme Barbara Piro nous transmet une publicité pour une conférence sur l'Autisme qui aura lieu le 27 mars 2026 à 19h à la salle communale de Marnand, cette conférence est ouverte à tous sur inscription. Elle est donnée par Mme Virginie Müller.

Il y a également des rencontres neurodiversité qui vont être organisées, à la Librairie de l'Éscale à Marnand, aux dates et horaires suivants :

- 6 février 2026 dès 19h
- 25 avril 2026 à 8h30
- 9 mai 2026 à 8h30

Voici le [lien](#) pour vous inscrire

- 8.2. Répartition dans les sous-groupes :

Mme Barbara Piro est intéressée par les sous-groupes Culture et Sport 4 all. Actuellement, il y a un manque d'effectif dans Sport 4 all.

Mme Sophie Rapin-Gotti rejoint le sous-groupe Conférence.

8.3. Sécurité pour aller au Jour forêt à Granges

Mme Barbara Piro nous explique qu'à Granges plusieurs classes ont dans leur horaire des jours consacrés à l'école à la forêt, cependant le chemin pour accéder à la forêt n'est pas sécurisé, certaines classes doivent traverser une route cantonale limitée à 80 km/h et d'autres une route cantonale limitée à 50 km/h où aucune signalisation n'indique le passage d'enfant traversant la route. C'est l'établissement qui doit faire le nécessaire auprès de la commune.

Mme Barbara Piro relate également que le stationnement des véhicules aux abords de l'école de Granges est catastrophique. Comme partout, il est difficile de trouver des solutions. Mme Isabelle Thierin indique tout en chacun peut appeler la sécurité publique pour dire que la situation est compliquée.

8.4. M. Patrick Altieri demande si les EPPC et EPPG serait d'accord pour que Thibaud Chevalet et Corentin Cuvit fassent passer un questionnaire dans les classes pour connaître les souhaits et les entraves pour la mobilité douce en ville de Payerne. Ce sont deux personnes motivées par cette thématique et ils souhaitent comprendre ce qui empêche les gens de plus voyager en vélo etc. M. Christian Chevelier et M. Xavier Nicod sont d'accord pour transmettre les questionnaires.

8.5. Prise en charge des transports pour les sorties scolaires : 30km

M. Gilles Carnal repose la question comment faire concernant les 30km qui délimite la prise en charge pour des sorties scolaires par l'ASIPE ? Notre région étant trop éloignée, les élèves ne peuvent pas accéder à ce que Lausanne propose. M. Nicolas Schmid propose de prendre cette question et de la relayer au CoDir de l'ASIPE.

9. Date de la prochaine séance

Le mardi 5 mai 2026 à 19h30
au rez-de-chaussée du nouveau Collège des Rammes

Le président clôt la séance à 22h26.

Le Président:



Nicolas Schmid

La Secrétaire :



Daphnée Godel